



Groupement Interprofessionnel des Fruits

0 0 0 0 0 4 4 6

19 FEV. 2026

Avis d'appel d'offres N° A.O 03/2026 ACQUISITION DE PRODUITS HOMOLOGUES POUR LA LUTTE CHIMIQUE CONTRE LA CERATITE DANS LES VERGERS D'AGRUMES

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits «G.I.Fruits» lance le présent Appel d'Offres pour l'acquisition de produits homologués pour la lutte chimique contre la Cératite dans les vergers d'Agrumes suivant les caractéristiques consignées dans le CCTP divisés en **deux (02)** lots séparés :

- **Lot n°1** : Malathion 50 EC : **21.000 Litres** ;
- **Lot n°2** : Hydrolysat de Protéines pour le traitement terrestre : **21.000 Litres** ;

Chaque soumissionnaire a la latitude pour participer à un ou deux lots.
Les fournisseurs intéressés par cet Appel d'Offres peuvent se procurer le Cahier des Charges dès la parution de cet avis, au siège du G.I.Fruits, contre le paiement de la somme de **Cinq Cent Dinars (500^d, 000) non remboursable**.

Les fournisseurs intéressés par cet Appel d'Offres doivent adresser leurs offres **obligatoirement** par voie postale, sous pli fermé, cacheté et recommandé, par Rapide Poste ou les déposés directement au Bureau d'ordre Central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits à l'adresse suivante : 2, Rue Bâdii Ezzamen, Cité El Mahrajène, 1082 Tunis, **au plus tard le mercredi 25 mars 2026 à 10h00mn du matin** (Cachet du bureau d'ordre du G.I.Fruits faisant foi) et doivent être présentées comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée et scellée doit porter uniquement la mention apparente :
«**A NE PAS OUVRIR – A.O N° 03/2026 – Acquisition de produits homologués pour la lutte chimique contre la cératite des agrumes**»

Seront insérés dans cette enveloppe les documents administratifs, les documents techniques et l'offre financière logé chacun dans des enveloppes séparées comme détaillée dans le cahier des charges. Ces enveloppes doivent être scellées et fermées comportant les références de l'Appel d'offres et son objet.

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu le **mercredi 25 mars 2026 à 10h30mn du matin** au siège du G.I.Fruits sis à 2, Rue Bâdii Ezzamen, Cité El Mahrajène, 1082Tunis, Tunisie.

Sera rejetée, toute offre parvenue après les délais de réception ou non accompagnée de cautionnement provisoire ou ne respectant pas les conditions précitées de cet avis ainsi que le contenu du cahier des charges sera susceptible d'être rejetée. *Utt*



Directeur Général Du Groupement
Interprofessionnel Des Fruits
Helmi Kalai